

CANDIDATER AUX CLASSES MONTAGNE 2025/2026

Éducation à l'environnement

La ville de Fontaine, en lien avec l'Éducation Nationale, est engagée dans une politique visant à renforcer l'Éducation à l'environnement. Depuis septembre 2021 des Classes Montagne sont proposées aux écoles avec des projets de sensibilisation à l'environnement destinés aux enfants du CP au CM2.

Ces projets sont financés par la ville de Fontaine et sont réservées aux enseignants des écoles élémentaires de la ville de Fontaine.

Pour l'année scolaire 2025/2026, les 11 projets proposés sont répartis dans six thématiques :

- Biodiversité : faune et flore,
- Eau et étude de la neige,
- Paysage et habitat,
- Résistance.
- Randonnée et course d'orientation
- Réchauffement climatique

Les classes montagne 2025/2026 se dérouleront à partir du 22 septembre 2025 jusqu'au 26 juin 2026 sur deux jours ou deux fois deux jours sur trois saisons différentes. Les programmes sont préparés en amont et validés avec le Conseiller Pédagogique de Circonscription.

Les familles ont une participation financière au quotient familial.

Les activités sont conçues pour favoriser la participation active des élèves et l'interactivité dans le groupe.

L'équipe du Centre de Montagne de Saint-Nizier est composée d'une coordinatrice des actions éducatives/responsable du centre, d'intervenants spécialisés en environnement et en patrimoine, et de deux agents assurant l'office et l'entretien.

Les repas chauds sont consommés au Centre de Montagne. Les menus sont accessibles via "Le petit ÉCOLIER FONTAINOIS" et le site Internet de la Ville.

Repas froids possibles si la sortie est à la journée (fournis par le Centre de Montagne).

Pas de goûters au Centre de Montagne.

Le transport se fait en car au départ (8h30) et retour (16h45) du groupe scolaire concerné.

Modalités pratiques

- Les informations pratiques sont à disposition sur le site de la Ville
 - <https://ville-fontaine.fr/Mes services/Éducation/5.Classes montagne>
 - Menus : <https://ville-fontaine.fr/Mes services/Éducation/2.Accueils périscolaires>
- Choisissez un projet dans le dossier pédagogique
(un enseignant peut formuler 2 demandes par classe)
- Remplissez la fiche "Votre projet pédagogique" en indiquant votre numéro de projet.
 - Faire 1 fiche par projet (si vous avez 2 projets faire 2 fiches projets)

- 1 classe par projet soit 24/25 élèves, ou possibilité pour 2 classes dédoublées (maximum 30 élèves) de même niveau de postuler au même projet
- Envoyer la fiche "Votre projet pédagogique" **avant le 22 juin par mail à**
 - classesmontagne@ville-fontaine.fr

Échéancier 2025

- Du 26 mai au 22 juin 2025 : recueil des projets 2024/2025
- Mardi 24 juin 2025 : réunion de bilan et de préparation des Classes Montagne 2025/2026
- Vendredi 27 juin 2025 : commission d'attribution des projets
- Le vendredi 22 août 2025 au plus tard : réponses aux candidatures des enseignants

Critères de sélection

Au regard du nombre de classes qui pourront être accueillies par projet, des critères de sélection sont définis tels que présentés ci-dessous :

Critères de sélection	
Qualité du projet pédagogique	Mesurer au travers de ce qui est écrit sur la fiche "Votre projet pédagogique", la pertinence du projet de classe en adéquation avec le séjour visé.
"Culture d'école"	Mesurer l'engagement, l'adhésion de tout ou une partie de l'école (l'ensemble des classes) au projet de séjour des classes qui le demandent.

Renseignements et contacts

- **Coordinatrice des Actions Éducatives/Responsable du Centre de Montagne**
Stéphanie Vincent : 06 08 27 53 64
- **Service Extrascolaire**
Léa Henaff Barillet : 04 57 38 50 15

